



Cycle de formation 2022-2025 des directeurs/directrices des ressources humaines de l'ESR - Module thématique : les nouveaux enjeux du développement RH

25 septembre 2023 (14h00) au 27 septembre 2023 (12h30)
22NDEN0611 / 23NDEN0611

Formation continue

Enseignement supérieur

Archivée

25 places

Inscriptions
closes ou non disponibles

La formation

"La direction et ses conseils définissent une stratégie traduite dans le projet d'établissement. La politique ressources humaines (RH) constitue un des axes majeurs de ce projet.

À partir d'un état des lieux des ressources humaines de l'établissement et des orientations politiques, le directeur des ressources humaines (DRH) contribue à l'élaboration de la politique RH de l'établissement sous la forme d'un schéma directeur.

Le DRH pilote des dispositifs qui sont les leviers importants de transformation des établissements : le recrutement, la mobilité interne, le développement des compétences, les modalités d'organisation du travail, etc., mais aussi la promotion de l'égalité femme/homme, la lutte contre les discriminations. Il assure également la cohérence salariale de l'établissement. Le DRH est garant de la qualité des procédures de recrutement et de mobilité interne en veillant au respect des règles déontologiques, à l'adéquation des besoins de l'établissement aux compétences des candidats. Celles-ci concernent aussi bien les personnels titulaires que non-titulaires, les BIATSS que les enseignants et les enseignants-chercheurs. Il organise les concours de recrutement." *Référentiel de l'encadrement supérieur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (mars 2018).*

Dans ce contexte, le DRH doit pouvoir basculer d'une stratégie d'établissement à des orientations RH proposant un contenu concret.

Pour être en capacité de poser un diagnostic sur la pertinence des organisations et des moyens RH au regard des objectifs visés dans la stratégie de l'établissement, il doit pouvoir ainsi articuler les deux axes suivants pour piloter une stratégie RH en établissement :

- le pilotage de la masse salariale ;
- le développement des ressources humaines et l'accompagnement des compétences.

Enfin, le DRH participe au développement des compétences des agents dans leur travail, soutenu par un plan de formation élaboré à partir de l'analyse des besoins recensés et de la stratégie d'évolution de l'établissement. La direction des ressources humaines veille également à anticiper les évolutions des métiers. Elle identifie les potentiels, constitue des viviers de compétences et construit des parcours professionnels. (*Extrait du référentiel*).

Structure du module autour de 4 séquences :

1. recrutement, attractivité et fidélisation ;
2. développement du capital humain avec les contraintes de la fonction publique ;
3. développement de la politique de la responsabilité sociétale de l'établissement (RSE) et de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) ;
4. la communication RH.

Cycle de formation 2022-2025 des directeurs/directrices des ressources humaines de l'ESR - Module thématique : les nouveaux enjeux du développement RH - IH2EF - Page 3

Les contenus du module sont élaborés par l'IH2EF et l'AMUE en tant qu'opérateurs de formation en collaboration avec les représentants de l'association professionnelle des directeurs des ressources humaines de l'enseignement supérieur (SUPDRH).

Publics

- Directeurs/directrices des ressources humaines en poste dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Objectifs

Saisir

Saisir les enjeux de l'ensemble des pratiques, actions, à mettre en œuvre afin de faciliter le recrutement, améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux entrants ;

Savoir définir

Savoir définir une politique RH pour développer l'attractivité, fidéliser les talents notamment pour les métiers en tension ;

Définir et mettre en œuvre

Définir et mettre en œuvre le pilotage organisationnel avec les autres acteurs de l'établissement (DGS) - Identifier les emplois nécessaires au regard des missions ;

Définir et mettre en œuvre

Définir et mettre en œuvre une politique RSE et QVCT ;

Acquérir

Acquérir une connaissance des techniques de communication interne et externe.

Attendus

Mettre en œuvre une stratégie prenant en considération les nouveaux enjeux RH.

Calendrier

Présentiel 1

à l'IH2EF

du 03 avril (13h00)

au 05 avril 2023 (12h00)

Présentiel 2

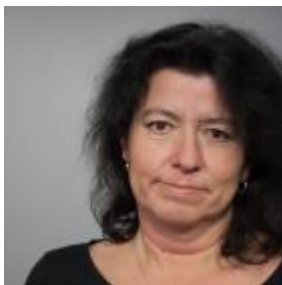
à l'IH2EF

du 25 septembre (14h00)

au 27 septembre 2023 (12h30)

Contacts

Vos contacts pour cette formation



Cécile PIRES

Ingénieure de formation - responsable de cycles de formation

05 49 49 25 84

[Envoyer un courriel](#)

Sylvie CHRÉTIEN

Assistante de gestion de formation

05 49 49 25 20

[Envoyer un courriel](#)